

## **Bonduelle**

Société en commandite par actions au capital de 56 000 000 euros.  
Siège social : La Woestyne 59173 Renescure.  
R.C.S. Dunkerque B 447 250 044.

(« Bonduelle ») ou (« la Société »)

### **Avis d'ajustement des porteurs de BSAAR 2007**

Les porteurs de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables de la Société dits « BSAAR 2007 » détachés des obligations bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables de la Société, « les OBSAAR 2007 », émises le 25 juillet 2007 et ayant fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 27 juin 2007 sous le numéro 07-226,

sont informés que :

dans le cadre de l'émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires faisant l'objet d'une note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF numéro 09-052 du 6 mars 2009 (« OBSAAR 2009 ») et dans le cadre de l'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables remis dans le cadre de l'offre publique d'échange ayant reçu le visa de l'AMF numéro 09-075 en date du 2 avril 2009 qui vise les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables existants détachés des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émises le 25 juillet 2007 (visa de l'AMF n°07-226 du 27 juin 2007) (« l'OPE »),

à l'issue du règlement-livraison de l'émission des OBSAAR 2009 intervenu le 6 avril 2009,

et conformément à l'avis publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires par Bonduelle S.C.A. le 11 mars 2009 et aux règles d'ajustement visées au point 4.2.2.4 du prospectus des OBSAAR 2007 mentionné ci-dessus et de la détermination de la nouvelle parité d'exercice déterminée avec deux décimales par arrondi au centième le plus proche,

la nouvelle parité d'exercice reste inchangée à 1,00 action pour 1 BSAAR 2007.

Il est par ailleurs rappelé que pour les besoins de l'OPE, les BSAAR 2007 ont été rendus cessibles et admis sur Euronext Paris à partir du 27 mars 2009, étant rappelé que les BSAAR 2007 sont exerçables à compter du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014.

*Bonduelle S.C.A. :  
Le Gérant, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS  
représentée par son Président M. Christophe Bonduelle.*